



Interview de Mme L'HOSTE

Le 8 mars prochain, ce sera la traditionnelle « Journée des droits des femmes ».

Pour cette occasion, Simone MARCHAND et Bernadette BOURGEAIS sont allées à la rencontre de Mme Jacqueline L'HOSTE qui leur a livré quelques bribes de sa vie, au début du siècle dernier.

Pouvez-vous, si ce n'est pas trop indiscret, nous donner votre âge et nous parler de votre famille ?

Je suis née le 3 juillet 1921 à Paris ; je suis malheureusement fille unique ... j'aurais aimé avoir des frères et des sœurs ! Mon père, Monsieur LECOURBE était Directeur Général des Pêches et du Personnel de la Marine Marchande. Il a été maire de Champtoceaux de 1933 à 1941. Ma mère, dactylo au Ministère de la Marine Marchande, a rencontré mon père sur son lieu de travail. Elle s'est arrêtée de travailler à son mariage.

Quand on est une petite fille, à quoi rêve-t-on ?

Mon rêve était de devenir fonctionnaire comme papa !

Comment avez-vous réalisé votre rêve ?

J'ai eu la chance de pouvoir faire des études, tout d'abord au Lycée Victor Duruy* à Paris, puis à Nantes où j'ai passé le Baccalauréat « Philo » en juillet 1940. Ensuite, je suis entrée à l'École Supérieure de Droit de Nantes (la Faculté n'existe pas) où j'ai passé 2 ans (il faut signaler qu'à cette époque les examens se déroulaient à Rennes). J'ai terminé ma licence à la Faculté de Droit de Paris. Mon père aurait aimé que je poursuive mes études, mais j'avais envie de travailler et c'est pourquoi j'ai passé un concours administratif qui m'a permis d'entrer au Ministère de la Production Industrielle en tant que rédactrice de 3^{ème} classe (en Août 1943). Puis, en avril 1946, j'ai été intégrée dans le corps des Administrateurs Civils au bureau du cabinet ministériel. Là, mon travail me plaisait vraiment, car je pouvais suivre les dossiers dès leur arrivée jusqu'à leur traitement final.

*- En 1863, Victor Duruy, Ministre de l'Instruction publique, crée les cours secondaires pour jeunes filles, jusque-là interdits

Je me suis mariée en 1948 et mon mari, administrateur en Chef des Affaires Maritimes, a été nommé en province, à Lannion puis à Caen ; de ce fait je me suis mise en disponibilité pour convenance personnelle. Puis j'ai donné ma démission en mai 1956 pour me consacrer à l'éducation de ma fille.

J'ai beaucoup aimé ces quelques années de travail, l'ambiance était bonne, je m'entendais bien avec mes collègues -même masculins- et ce qu'on me confiait était intéressant. J'avoue avoir eu un serrement de cœur en quittant mon travail.

Y avait-il d'autres juristes dans votre famille ?

Oui, bien sûr ... des magistrats ... c'est donc par tradition familiale que j'ai choisi aussi cette voie et je ne l'ai jamais regretté. Mais je n'aurais pas pu devenir magistrat car les femmes, à cette époque n'avaient pas encore le droit d'entrer dans la magistrature **.

**- Les femmes n'ont eu le droit d'entrer dans la magistrature que le 1^{er} avril 1946.

Comment étaient considérées les femmes mariées qui travaillaient ?

En général, les femmes travaillaient jusqu'au mariage ou la naissance de leur premier enfant. Je me souviens que mon père m'avait dit : « *J'espère que ton mari n'exigera pas que tu travailles !* ». Mais comme je vous l'ai déjà dit, même si j'aimais mon travail, je n'ai pas regretté de l'avoir quitté pour ma famille et « *c'est bien comme ça a été* ».

Quels conseils donneriez-vous aux femmes d'aujourd'hui ?

Pour moi, la famille passe avant la profession car c'est le lieu privilégié de l'épanouissement de l'être humain. Les femmes doivent tout mettre en œuvre pour la protéger :

- être conciliantes car, même si chacun a son caractère, il faut toujours chercher à s'arranger et essayer de s'entendre ;
- toujours œuvrer pour la paix et préserver l'harmonie de la famille.

Vous habitez Champtoceaux pendant la guerre : comment avez-vous vécu cette période ?

Les Allemands avaient réquisitionné une partie de la maison parce que l'officier voulait disposer d'une pièce au rez-de-chaussée avec un parquet ! La Kommandantur s'était donc installée chez nous. Dans le couloir nous avions placé 2 bancs où les gens faisaient la queue pour retirer leur laissez-passer (document nécessaire même pour aller à Saint-Laurent-des-Autels !).

En plus nous avions la chance d'avoir un cabinet de toilette à l'étage : encore fallait-il donner 100 coups de pompe pour faire monter l'eau et remplir ainsi un réservoir se trouvant dans le grenier, réservoir qui distribuait l'eau courante au lavabo du cabinet de toilette. Cette installation nous a d'ailleurs valu, en l'absence de l'officier, le « *défilé* » de tous les soldats allemands qui en profitait pour venir se raser chez nous !! ...

Bien que cette situation nous fût imposée, nous n'avons cependant pas eu trop à nous plaindre du comportement de nos occupants.

Que représente Champtoceaux pour vous ?

J'étais un tout jeune bébé d'un mois quand j'y suis venue pour la première fois. Par la suite, durant mon enfance et ma jeunesse, j'y ai passé toutes mes vacances scolaires. C'est avec joie que j'y retrouvais mes petits voisins et voisines avec lesquels je jouais et qui, au fil du temps, étaient devenus pour moi une seconde famille. J'étais d'ailleurs marraine de l'un d'eux. Combien de tours de bourg ai-je pu faire en poussant le landau de mon filleul, André BENOIST ? Ça soulageait la maman et ça calmait les pleurs du bébé.

Champtoceaux représentait pour moi la liberté, je pouvais y vivre ma vie d'enfant contrairement à Paris où « je vivais la vie de mes parents » (cinéma, opéra, séance à la Chambre des Députés à l'âge de 7 ans ...). Je pouvais aussi me vêtir de façon moins contraignante, j'adorais porter des sabots à brides (les semelles de bois étaient un bon isolant du froid). Faire les courses m'enchantait et il faut savoir qu'à l'époque, il y avait de

nombreux commerçants sur la commune : j'y ai connu 3 boulangers (M. Henri POILANE, M. ANTIER, M. HERBELIN) et 3 bouchers (M. AUBERT, M. GRATAS, M. LECLERC).

Notre maison située au 15 rue Jean V, me plaisait beaucoup, elle était spacieuse, confortable, entourée d'un grand jardin ... le rêve pour une enfant.

Cette demeure, construite en 1873, mon père l'avait héritée de son oncle : le docteur de France qui fut médecin dans la commune de 1873 à 1906 et qu'on appelait « le médecin des pauvres ».

En tant qu'adulte, j'aime toujours autant Champtoceaux et je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue quand j'évoque le Champalud car mon père, durant son mandat de maire, a œuvré pour créer cette promenade et paysager le promontoire qui deviendra ce lieu très prisé des Nantais. L'inauguration a eu lieu le 22 Août 1937.

Je constate que Champtoceaux s'agrandit, c'est bien ... le pays ne meurt pas ... il faut cependant veiller à préserver le paysage et à intégrer harmonieusement la nature dans les nouveaux projets.

Les droits des femmes en France : quelques dates ...

1944 : Droit de vote des femmes

1946 : Le principe de l'égalité absolue entre hommes et femmes est inscrit dans la Constitution de la IVème République

1965 : Le mari n'est plus le « chef de famille ». La femme peut exercer une profession, ouvrir un compte bancaire et gérer ses biens sans l'autorisation du mari.

1967 : La loi Neuwirth autorise la vente de contraceptifs : ceux-ci seront remboursés en 1974.

1970 : La mère devient l'égale du père en matière d'autorité parentale

1975 : La loi VEIL autorise l'interruption volontaire de grossesse sous certaines conditions

1975 : L'instauration du divorce « par consentement mutuel »

1980 : Le viol est qualifié de crime par la loi.

1987 : L'autorité parentale devient « conjointe », que les parents soient mariés ou non.

1992 : La loi pénalise les violences conjugales et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

2001 : Le nom de famille des enfants peut-être celui du père, celui de la mère, ou les deux accolés.

et en 1980, Marguerite YOURCENAR est la première femme à ... entrer à l'Académie française !



de gauche à droite :
Jacqueline LE COURBE (Mme L'HOSTE à l'âge de 4 ans),
Marie-Josèphe BENOIST (vivette) et Suzanne BENOIST.

